



Association Française du Corps Arbitral Multisports

Déclarée à la Préfecture de PARIS le 7 janvier 1986 N°86/60
Président d'honneur **Nelson PAILLOU**†

INTERNET : <http://WWW.arbitre-afcama.org>

CODE DE L'ARBITRE UNSS / AFCAM

Union Nationale Sport Scolaire & Association Française Corps Arbitral Multisports

L'ARBITRE ou le JUGE doit :

- 1-Apprendre et faire respecter les règles du jeu,**
- 2-Se perfectionner en participant aux séances de formation,**
- 3-Savoir apprécier l'esprit du jeu,**
- 4-Refuser toute forme de tricherie,**
- 5-Veiller en toute circonstance à être objectif et impartial,**
- 6-Rester maître de soi et du jeu, en respectant l'équité sportive,**
- 7-Respecter les sportifs, entraîneurs, dirigeants et spectateurs,**
- 8-Etre loyal et exemplaire dans et au dehors de l'aire sportive,**
- 9-Faciliter la communication entre les arbitres,**
- 10-Ne jamais critiquer un autre arbitre de sa discipline ou d'une autre discipline,**
- 11-S'investir dans son club pour parler de l'arbitrage,**
- 12-Auprès des jeunes et des Associations, aider à promouvoir de nouveaux talents dans l'arbitrage.**

UNSS

FEDERATION

AFCAM

.....